
CABINES DE BRONZAGE 2010

FAUSSES CROYANCES

Dr Hervé Van Landuyt - Dermatologue - Besançon

Cabines de bronzage: rayons UV cancérigènes

La législation interdit formellement aux centres de bronzage de revendiquer « tout bénéfice pour la santé ». Parmi les effets positifs souvent invoqués, celui sur le moral n'a jamais été prouvé, mis à part l'agréable sensation de chaleur lorsqu'on est sous la machine et la satisfaction de se sentir bronzée.

De plus, les UV artificiels comportent une très faible dose d'UVB (et cela ne concerne pas tous les appareils). Ils ne favorisent donc pas la synthèse de vitamine D, comme le fait le soleil, et n'agissent pas non plus sur l'ostéoporose. Pire : le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) vient de décider de classer les rayons ultraviolets (UV) dans la catégorie 1 des produits les plus cancérigènes

Cabines de bronzage: Pas de synthèse de la mélanine

Les UV artificiels sont des UVA. « Ils entraînent une coloration par oxydation des pré-mélanines. Mais ils n'engendrent pas de synthèse de vraie mélanine (pigment cutané) », explique le Dr Michel JEANMOUGIN, dermatologue. De plus, ce qui nous protège vraiment du soleil, c'est l'épaississement de la peau dû aux UVB, et non aux UV artificiels.

Contrairement à celui que donne un autobronzant, dont on sait qu'il n'est pas un vrai bronzage, le hâle obtenu en cabine donne souvent l'illusion d'être déjà bronzée, et donc en partie protégée. Cela incite les « accros au soleil » à s'exposer plus longtemps, à des heures d'ensoleillement intense, avec une crème solaire à indice de protection trop faible. Or, la peau n'étant pas encore épaissie, va brûler aussi facilement que si elle n'avait pas été exposée. Et les coups de soleil sont assurés !

Cabines de bronzage: elles accélèrent le vieillissement cutané

Les roux et les blonds très pâles, qui brûlent au soleil, ne doivent en aucun cas utiliser les cabines bronzantes. « On les appelle des “mélano-compromis”, explique le Dr Jean-Pierre CESARINI, photobiologiste. La seule mélanine qu'ils synthétisent est la rouge, qui ne leur permet pas de bronzer. Elle est même phototoxique, car elle les fait brûler au contact du soleil. Ils connaîtront donc en cabine les mêmes désagréments qu'à l'extérieur. »

Tout le monde sait que l'abus de soleil abîme la peau. « Les UVA des cabines accentuent le phénomène, car ils pénètrent plus profondément dans le derme que les UVB et altèrent l'élasticité cutanée. Les rides s'accroissent et l'épiderme prend un aspect en “peau de poulet plumé”, surtout au niveau du décolleté », précise le Dr Jeanmougin.

Cabines de bronzage: lésions cutanées et allergies solaires

Les personnes sujettes aux allergies solaires, comme la lucite estivale bénigne, pensent pouvoir éviter ces rougeurs en faisant quelques séances en cabine. C'est une mauvaise idée, expliquent les dermatologues, car les UV artificiels sont eux aussi responsables, une fois sur deux, de ce type d'érythème.

Les cabines de bronzage peuvent aussi provoquer des lésions cutanées ou oculaires. C'est le cas, lorsqu'on est sous traitement médicamenteux photosensibilisant (qui augmentent la sensibilité aux UV), comme certains antibiotiques, somnifères, antidépresseurs, antiseptiques locaux ou généraux. Il ne faut surtout pas faire de séances lorsqu'on prend ces produits, car cela provoquerait alors des lésions cutanées. De plus, les UVA sont responsables de kératite (inflammation de la cornée), voire de cataracte (opacification du cristallin). D'où l'obligation de porter des lunettes occultantes et protectrices durant les séances.

Cabines de bronzage: une pratique hautement cancérigène

« Le cancer de la peau est le seul cancer dont on connaisse à coup sûr le responsable », explique le Dr CESARINI. En cause, les rayons ultraviolets. Ceux du soleil, et a fortiori ceux des cabines de bronzage.

L'organisation mondiale de la santé a récemment classé les UV artificiels dans la catégorie des cancérigènes les plus dangereux, au même titre que le tabac. Selon le Centre international de recherche sur le cancer, l'exposition aux UV artificiels avant l'âge de 30 ans augmente le risque de mélanome de 70%, la forme la plus grave de cancer cutané. De plus, plusieurs études ont montré que les cabines de bronzage pouvaient également provoquer des cancers oculaires.

Documents Extraits du Net 2010